

# Essai d'interprétation d'un sarcophage romain

Autor(en): **Chamay, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **43 (1995)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728403>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ESSAI D'INTERPRÉTATION D'UN SARCOPHAGE ROMAIN

Par Jacques Chamay



1. Sarcophage romain (grand côté A). Liban? Groupe de Tyr, vers 250-325 après J.-C. Plomb moulé, long. 170 cm, larg. 39 cm, haut. env. 55 cm. Poids total 180 kg. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 27746.

Un sarcophage en plomb<sup>1</sup>, exposé dans la salle romaine du Musée d'art et d'histoire, a fait récemment l'objet d'une étude préliminaire<sup>2</sup> qui inspire cette brève présentation.

Destiné à une personne adulte, il se présente sous la forme d'un coffre allongé, muni d'un couvercle bombé s'emboîtant avec précision. Les parois comme le couvercle portent un riche décor. L'un des longs côtés, que nous désignerons par la lettre A (fig. 1), présente une frise délimitée par deux bandeaux, eux-mêmes cernés par un cordon. Le bandeau supérieur consiste en une branche de laurier avec baies, celui du bas est fait de rinceaux de vigne. Six minces colonnes, d'ordre corinthien, cannelées seulement dans leur moitié supérieure, séparent la frise en panneaux de surface égale, sauf ceux des extrémités qui sont plus étroits et servent d'encadrement. Les cinq panneaux sont ornés alternativement d'un sphinx et d'une tête de Méduse. Le sphinx, de profil, se tient accroupi (fig. 2 et pl. II). Sa patte gauche repose sur un crâne posé à terre. Ses ailes sont à demi déployées. Une ligne de sol forme socle sous la figure. Des feuilles de laurier, groupées par trois en éventail, occu-

pent chaque angle du panneau. Une feuille de lierre isolée sépare les bouquets de laurier. De la Méduse, on ne voit que la face, qui s'inscrit dans un médaillon. On identifie le monstre grâce aux petites ailes poussant sur sa tête et aux serpents noués sous son menton. Dans ce panneau, les bouquets de laurier sont remplacés par des dauphins bondissants.

Le long côté B offre le même décor, si ce n'est que les colonnes y sont au nombre de sept et définissent par conséquent un panneau rectangulaire supplémentaire, du type à Méduse. Le décor des longs côtés ne se prolonge pas sur les petits, qui comportent un décor indépendant. Huit cordons disposés en étoile occupent le petit côté C (fig. 3). Chacun d'eux se termine par une feuille de lierre. Une feuille du même genre marque le centre de l'espace triangulaire laissé libre entre les branches de l'étoile.

Le côté D présente le décor le plus intéressant (fig. 4): un fronton reposant sur quatre colonnes, semblables à celles des faces A et B. Le fronton ou tympan, dont un bandeau



2.  
Détail d'un sphinx sur le côté A.

de feuillage souligne le contour, a ceci de particulier que son entablement s'incurve en arc de cercle entre les deux colonnes centrales. Un cordon, passant sous la base moulurée des colonnes, fait office de stylobate. Cette architecture gracile prend un caractère irréel par la juxtaposition d'ornements hors contexte et disproportionnés: des bouquets de laurier dans les entrecolonnements latéraux et des feuilles de lierre disposées sur les pentes du toit comme des acrotères.

Quant au couvercle du sarcophage (fig. 5), il a bénéficié du même soin que la caisse. L'ornementation consiste en un seul long panneau délimité par du laurier entre des cordellettes. Deux bandes de rinceaux entrecroisées forment trois losanges et deux triangles en file. Le centre de chacun d'eux est marqué par une grosse fleur évoquant le narcisse<sup>3</sup>. A l'extérieur, on retrouve les mêmes dauphins que sur les longs côtés de la caisse. A remarquer que les bandes de rinceaux se superposent en se croisant, non sans provoquer quelque désordre graphique aux points d'intersection.

Figures et ornements floraux sont faits au moule: on reconnaît par endroits la trace laissée par le contour de la pièce en creux qui a imprimé le motif. Le doux relief obtenu n'est pas sans rappeler le travail des toreutes ou artisans spécialisés dans les métaux précieux. La qualité de l'exécution, en tout cas, laisse perplexe si l'on songe qu'un tel décor n'était visible que quelques heures, au moment des funérailles publiques, avant que l'on ne dépose le sarcophage dans un contenant de bois ou de pierre.

## SYMBOLISME

On s'en doute, ce décor complexe n'avait pas qu'une fonction esthétique. Il faut lui accorder une signification précise, en relation avec la destination funéraire du sarcophage. Bien que datant de l'époque romaine, celui-ci emprunte sa symbolique au monde grec où le sphinx est traditionnellement affecté à la garde du tombeau: la puissance malfaisante du monstre se trouve détournée au profit du mort,



3.  
Petit côté C.



4.  
Petit côté D.

5.  
Couvercle.



représenté ici par le crâne entre les pattes léonines (fig. 2). La Méduse joue dans cette culture un rôle analogue, usant de son pouvoir apotropaïque pour assurer le repos du défunt, tandis que les dauphins évoquent le voyage dans l'au-delà, à travers les flots de l'Océan. Quant à la vigne et au lierre, ils renvoient évidemment à Dionysos (Bacchus), dieu du vin, mais aussi divinité mystique promettant une sorte de survie, laquelle se trouve encore suggérée par le laurier, symbole de victoire sur le néant. La référence à Dionysos n'étant pas exclusive ni très appuyée, on ne peut affirmer que le sarcophage ici décrit a contenu les restes d'un initié aux mystères du dieu.

Reste l'architecture ornant l'un des petits côtés. Comment l'interpréter dans le contexte? A l'évidence, il s'agit de la façade monumentale d'un temple, un sanctuaire qui est le sarcophage lui-même, la caisse représentant la nef avec sa colonnade. Dans son enveloppe de plomb, le cadavre, protégé du pourrissement, se trouve en quelque sorte assimilé à la divinité, dont il est censé partager l'immortalité bienheureuse.

## DATATION

Les sarcophages en plomb, rares en Occident, abondent dans la partie orientale du monde romain. Celui de Genève provient probablement du Liban. Il appartient au groupe de Tyr, tel que l'a défini Avi-Yonah en 1935<sup>4</sup>. L'archéologue proposait de placer ce groupe au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., en se fondant sur des raisons seulement stylistiques faute de contexte de trouvailles. Des études plus récentes<sup>5</sup> n'ont pas apporté de certitudes, le problème étant que ces sarcophages de série ont pu rester très longtemps en usage, les moules se transmettant de génération en génération. Parmi tous les motifs du décor, le seul qui fournisse un indice chronologique solide est le fronton du côté D, puisque sa forme échancrée fait son apparition dans la province de Syrie et en Asie Mineure au milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>6</sup>. C'est donc le terminus *a quo*. L'autre extrême pour la période de fabrication de ce genre de sarcophage devrait se situer vers 325 après J.-C.

## Notes:

- 1 Inv. 27746. Don de la société horlogère suisse MDM (marque «Hublot») en 1988. Etat de conservation défec-tueux: fond disparu et lacunes dans les parois de la caisse.
- 2 Etude universitaire par Vincent Chenal, Faculté des Lettres, Genève, 1994.
- 3 Le narcisse passait pour plaire à Hadès (Pluton), dieu des Enfers.

- 4 Dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, IV, pp. 138-153. Voir aussi M. CHEHAB, «Les sarcophages en plomb du Musée national libanais», dans: *Syria*, XV (1934), pp. 337-350; ID., «Les sarcophages en plomb du Musée libanais», dans: *Syria*, XVI (1935), p. 64.
- 5 A.M. BERTIN, «Les sarcophages en plomb syriens au Musée du Louvre», dans: *Revue archéologique*, I (1974), pp. 43-81; N. DUVAL, «Les sarcophages en plomb du Musée du Louvre», dans: *Revue du Louvre et des musées de France*, 25 (1975), pp. 1-6; J. HAJJAR, «Un hypogée romain à Deb'aal dans la région de Tyr», dans: *Bulletin du Musée de Beyrouth*, XVIII (1965), pp. 61-104; E. von MERCKLIN, «Antike Bleisarkophage», dans: *Archäologischer Anzeiger*, 51 (1936), col. 252-281; voir spéc. A. MUFID, «Die Bleisarkophage im Antiken Museum zum Istanbul», dans: *Archäologischer Anzeiger*, 47 (1932), col. 387-446 (exemplaire très proche de celui de Genève).
- 6 Voir les monuments de Milet, Termessos, Mousmiyé, Spalato. Des façades de temples ornent souvent les monnaies, par exemple celles d'Hadrien\$

## Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Genève, photo J.-M. Yersin: fig. 1 à 5.  
Musée d'art et d'histoire, Genève, photo B. Jacot-Descombes: pl. II.